



HÔPITAL DU VALAIS

SITE DE SION – VS

MAÎTRE D'OUVRAGE

Hôpital du Valais
Projets stratégiques
Avenue du Grand-Champsec 86
1950 Sion

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Implenia Suisse SA
Rue Sainte-Marguerite 1
1950 Sion

ARCHITECTES

BFN Architectes Sàrl
Avenue du Grand-St-Bernard 34
1920 Martigny

COLLABORATRICE

Aude Bornet

INGÉNIEURS CIVILS

N. Cordonier & G. Rey SA
Route de la Métralie 26
3960 Sierre

BUREAUX TECHNIQUES

ÉLECTRICITÉ
Amstein + Walthert SA
Avenue de Pratifiori 3
1950 Sion

GÉOMÈTRE

IG Group SA
Route de Chandoline 25B
1950 Sion



PARKING COUVERT

HISTORIQUE/SITUATION > Le Maître d'ouvrage Hôpital du Valais a organisé en 2014 un concours de projet par mandat d'études parallèles pour la construction d'un parking couvert sur le site de Sion-Champsec. Six bureaux d'architecture ont été invités à réfléchir à la meilleure intégration possible du projet dans le paysage et à la qualité d'interface entre véhicules et piétons en relation avec l'ensemble du site hospitalier et du futur Pôle Santé, tout en laissant ouvertes les possibilités d'extension de l'Hôpital. Le jury a attribué le premier prix au projet « de la douceur » présenté par le bureau BFN Architectes Sàrl en recommandant au Maître d'ouvrage de donner le mandat d'étude à l'équipe pluridisciplinaire formée pour ce projet. Développé en 2017-2018 par les architectes primés, le projet a été mis en œuvre par l'Entreprise générale Implenia. La réalisation du parking couvert constitue la première étape du projet d'extension de l'hôpital de Sion qui réunira, sur le site de Champsec, l'Hôpital du

Valais, la Clinique romande de réadaptation de la Suva et la HES-SO Valais-Wallis (Santé). La nouvelle construction se situe entre l'avenue du Grand-Champsec et l'autoroute.

PROGRAMME > Le site de Sion-Champsec accueillera à terme quotidiennement plus de 3500 collaborateurs, patients et visiteurs, ainsi qu'un millier d'étudiants. Afin de permettre les extensions de l'Hôpital de Sion et l'implantation de l'HES-SO Valais-Wallis sur le parking existant à ciel ouvert, la réalisation d'un nouveau parking était nécessaire. L'implantation d'un tel ouvrage méritait donc réflexion et la mise au concours du projet a permis de choisir la solution la plus pertinente en vue de l'urbanisation future. Un parking couvert de 1138 places, organisé sur cinq niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, offre désormais des possibilités de stationnement de qualité en nombre suffisant et libère des surfaces constructibles.

COORDONNÉES

Avenue du
Grand-Champsec 61
1950 Sion

Conception 2017 – 2018
Réalisation 2018 – 2019

Édité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION





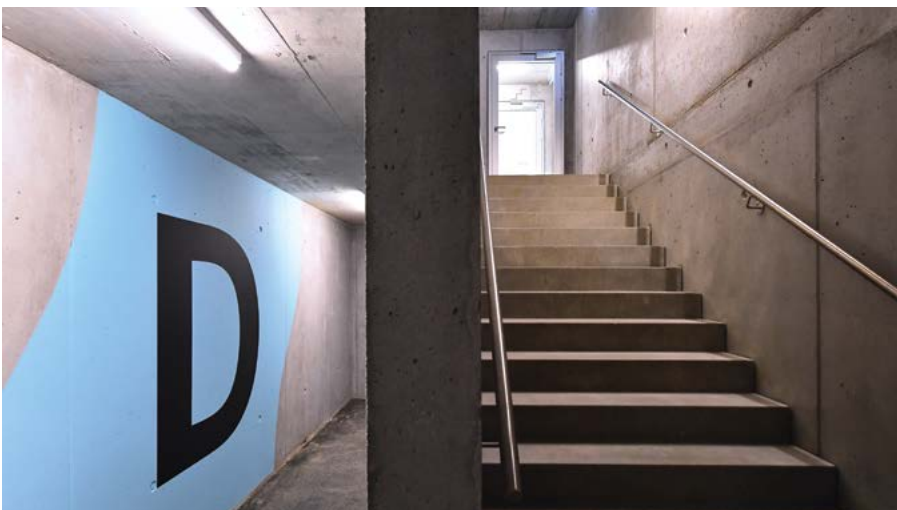
PROJET > Le projet prend en compte l'échelle du site et détourne l'aspect purement fonctionnel du programme. Il s'inscrit dans le cadre du développement durable du lieu et son architecture est en adéquation avec l'environnement par une volumétrie simple et régulière et le choix de la modénature et des matériaux de façade. Il est construit selon le principe d'un silo à voitures avec des façades ajourées. Le vœu du Maître d'ouvrage a été totalement exaucé puisque le bois des façades est indigène et provient des trois vallées latérales sud visibles depuis le parking lui-même. Les niveaux de stationnement sont ventilés et éclairés naturellement. Une rampe d'accès circulaire est positionnée à l'Ouest et distribue l'intérieur tout en concentrant le trafic routier principal à l'entrée du Pôle Santé. La séparation entre le trafic piétonnier et celui des véhicules est ainsi organisée de façon optimale et la circulation automobile est réduite sur le site. En outre, le choix de concentrer à une seule extrémité les entrées et la rampe permet une réalisation par étapes aisée, sans gêne pour le fonctionnement.

RÉALISATION > Le système porteur transversal composé d'une dalle reposant sur trois appuis libère les zones de circulation et de parage de tout obstacle et assure un gain de place. Les éléments porteurs sont prévus le long de la façade nord, au centre du parking entre les deux rangées centrales de parage et le long de la coursive sur le côté sud. Les portées relativement importantes sont conçues par combinaison de la précontrainte et de la géométrie variable des dalles dans le sens transversal. Celles-ci sont en effet d'une épaisseur supérieure dans les zones soumises aux efforts de flexion, sur les appuis centraux. La pente ainsi créée favorise l'évacuation des eaux. Un bandeau périphérique formé des dalles en béton apparent est construit après la mise en tension des câbles de précontrainte.



Le bâtiment repose sur un radier général et sur des fondations superficielles. Sous les appuis centraux, un renforcement généreux du radier permet de répartir les charges concentrées dans le terrain portant et d'encasturer, par mobilisation du poids propre, les refends parasismiques transversaux. Sous les piliers périphériques, les semelles filantes ont la même double fonction. Un concept parasismique a été développé en parallèle au projet et la construction a été adaptée aux normes parasismiques.

Les rampes sont disposées autour d'un noyau en béton selon le système de rampes à double hélice permettant aux flux montants et descendants de ne jamais se croiser. L'espace généré à l'intérieur du cylindre formé par les rampes est mis judicieusement à profit pour y installer une sous-station du chauffage à distance de la ville. Il était aussi primordial de prendre en considération le concept énergétique dès l'élaboration du projet puisque l'hôpital est un grand consommateur d'énergie. Les grandes surfaces de toitures disponibles ont été utilisées pour la mise en place de panneaux solaires et la centrale photovoltaïque a été intégrée à une toiture végétalisée. Les eaux pluviales sont infiltrées, conformément aux exigences légales, et la rétention d'eau est réalisée par la végétalisation de la toiture et de la marquise. Tous ces éléments renforcent le principe de la ceinture verte et favorisent la biodiversité sur le site.





DÉFIS ET POINTS FORTS > Constituant la première étape du futur Pôle Santé, cette construction devait impérativement être réalisée dans le respect du planning des travaux pour ne pas retarder les chantiers suivants. Grâce à une modélisation des étapes de travail, le projet a pu être optimisé et le parking a été mis en exploitation deux mois avant l'échéance du délai. Le recours à des bois de la région demandé par le Maître d'ouvrage a été respecté, de même que l'engagement d'entreprises locales puisque le responsable des travaux indique que près de 95% des entreprises mandatées sont valaisannes. Le nouveau parking couvert a donc été inauguré le 27 août 2019, à l'entière satisfaction du Maître d'ouvrage.



CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	7933 m ²
Surface brute de plancher	39960 m ²
Emprise au rez	6960 m ²
Volume SIA	107630 m ³
Nombre de niveaux	Rez + 5
Places de parc intérieures	1138

